

COMMUNIQUÉ
À TOUS LES PARTICIPANTS
AU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS (RRMD)
(Numéro d'enregistrement à la RRQ : 25717)

Faits saillants de la 23^e assemblée annuelle du RRMD
tenue le 4 avril 2013

Le 17 avril 2013

L'assemblée annuelle des participants au RRMD s'est tenue le 4 avril dernier, au Palais des congrès de Montréal, dans le cadre des assises du Mouvement Desjardins. Elle pouvait aussi être suivie en simultané via le Web, et ce, pour une troisième année.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président du Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD), M. Serges Chamberland, a rappelé aux participants que les élections de cette année visaient à combler trois postes : pour représenter les participants actifs provenant de la Fédération des caisses Desjardins, il a déclaré élu M. Robert Bastien, pour représenter les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée, M. Michel-Pierre Bergeron a été déclaré réélu et, en tant qu'observateur provenant des participants actifs du Mouvement Desjardins, M. Dominic Laurin a été déclaré élu. Les mandats sont d'une durée de trois ans et se termineront avec l'assemblée de 2016.

Le président débute son allocution en soulignant aux participants que le mandat du CRMD est d'assurer une saine capitalisation du Régime par une gestion responsable et prudente ainsi que par des pratiques rigoureuses de gouvernance. Dans un contexte où les taux d'intérêt demeurent bas et exercent d'énormes pressions sur les régimes de retraite à prestations déterminées, notamment sur le plan de la solvabilité, et où de nouvelles réalités démographiques amènent une prolongation du versement des prestations de retraite, il a été nécessaire de mettre en place de nouvelles mesures afin d'assurer la santé financière à long terme du Régime. Un plan d'action global a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec l'employeur et différents experts dont le fait marquant est la révision des bénéfices du Régime qui a été précédée par une importante consultation des parties prenantes.

Des gestes majeurs et novateurs ont également été posés en ce qui a trait à la gestion des actifs du Régime. Dans le cadre d'une stratégie de gestion à long terme, afin d'assurer une stabilité de revenus tout en procurant de bons rendements pour toutes les classes d'actifs, des investissements dans des placements moins risqués et moins volatils sont favorisés. À cela s'ajoutent d'autres mesures pour accélérer le financement du déficit du Régime, soit le maintien des cotisations d'équilibre jusqu'à l'élimination des déficits ainsi qu'une injection de capitaux de 288,5 M\$ par les employeurs pour l'année 2012 en remplacement des lettres de crédit. Pour l'année à venir, une attention particulière sera apportée aux recommandations du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, présidé par M. Alban D'Amours, qui devraient proposer des solutions pour assurer la viabilité et la performance des régimes de retraite.

En dépit d'un contexte économique toujours difficile pour les régimes de retraite, le président rappelle que le RRMD a enregistré, en 2012, un excellent rendement de 10 %. Cette performance se traduit par une augmentation des actifs de 600 M\$, dont 120 M\$ de valeur ajoutée par rapport aux différents indices de référence. De très bons résultats dans les trois grandes classes d'actifs confirment la pertinence de l'approche de gestion guidée par l'engagement envers les retraités actuels et futurs du Régime.

Après avoir détaillé les résultats des différentes classes d'actifs, le président rapporte que la Caisse de retraite s'est accrue de 1,1 G\$ durant les 12 derniers mois, pour atteindre 7 G\$ au 31 décembre, représentant une croissance de 18 %. À la même date, l'évaluation actuarielle indiquait un ratio de capitalisation à 86,6 % et un degré de solvabilité de 63,9 %. Les mesures mises en place dans le cadre du plan d'action global visant à rétablir la santé financière du Régime à moyen terme ont permis d'augmenter le ratio de capitalisation et auront un impact significatif et progressif sur le ratio de solvabilité au cours des prochaines années.

Le président envisage positivement l'avenir en soulignant que les initiatives mises de l'avant et une gestion rigoureuse, prudente et responsable devraient permettre au Régime de faire face aux nouveaux défis et de rétablir son équilibre financier d'ici quelques années.

Avant de conclure l'assemblée, il a remercié trois pionniers qui ont quitté le CRMD au cours de la dernière année soit MM. Denis Paré, Jacques Baril et Raymond Laurin. Il a aussi remercié tous les membres du CRMD, le premier vice-président, Finances et chef de la direction financière du Mouvement et l'équipe de la vice-présidence RRMD pour leur précieuse contribution et leur soutien constant au cours de l'année 2012.

ASSEMBLÉE ANNUELLE – WEBDIFFUSION EN DIFFÉRÉ

Disponible en réécoute sur le site Internet des régimes collectifs à l'adresse suivante :

www.rcd-dgp.com

Onglet bleu, Régime de rentes, section « À propos du RRMD », lien « Assemblée annuelle »

RAPPORT ANNUEL 2012 DU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

Disponible sur le site Internet des régimes collectifs Desjardins à l'adresse suivante :

www.rcd-dgp.com

Onglet bleu, Régime de rentes, section « À propos du RRMD », lien « Rapports annuels »

ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS DU RRMD

☎ 1 866 434-3166 ou 514 285-3166

Courriel : regimescollectifsdesjardins@desjardins.com